

Hier

Sophie ne voyait pas de perspectives d'évolution.



Aujourd'hui

avec son entreprise
elle suit une formation
certifiante.



Demain

elle pourra obtenir
une promotion et de
nouvelles responsabilités。



Salariés d'une entreprise
de moins de **11 personnes**
ou employés à domicile ?



comme Sophie

VOTEZ

pour le syndicat
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

par courrier ou en ligne sur
election-tpe.travail.gouv.fr

